



## Accusation sans fondements...

Par **sophie**, le **23/09/2008** à **11:39**

Bonjour,

je suis en litige avec une acheteuse après avoir effectué une vente sur un forum concernant une poupée asiatique de collection, aujourd'hui elle m'écrit :

"[...] en attendant, un courrier

devrait te parvenir dans la semaine avec une notification de saisine rapide du Tribunal d'Instance d'Evreux pour escroquerie.

Bonne soirée."]

je vais tenter de vous expliquer l'affaire, vous aurez aussi un aperçu de ce qu'elle à raconté à mon sujet sur ce message : <http://materielceleste.forumactif.com/papotages-f20/k6-vendeuse-malhonnete-poupee-massacree-t15820.htm>

Voici donc un récapitulatif :

-j'ai vendu une poupée minigem Soom edition limitée sans vêtements (stipulée dans l'annonce à 200 €)

- Le prix était convenu au départ .

- J'ai accordé des facilités de paiements (en 4 mois)

- J'ai offert une perruque et pour faire plaisir à l'acheteuse je l'ai fixée.

- J'ai collé la perruque ce qui est une technique comme une autre (je le fait sur mes poupées)

Même les fabricants collent du velcro sur la tête (la colle et donc en contact avec la résine).

- l'acheteuse ne m'a pas non plus posé des questions ou demandé de ne pas le faire puisque apparemment certains sont contre cette technique (mais je le fait toujours sur mes poupées et d'autre le font aussi)

- Je lui ai donné RDV à sa convenance en déplaçant d'autre tâches.

- Nous nous sommes vues à 19h car 18h était trop tôt pour elle.

- Le RDV à eu lieu à Court st émilion, il y'avais de la lumière .
  - Je l'ai laissé ouvrir la boîte et regarder la poupée voir si ça convenait, apparemment oui puisqu'elle m'a dit qu'elle la trouvait jolie, On à discuté 2 minutes puis je suis rentrée.
  - elle m'a écrit que il y'avais un vice de fond qu'elle était déçue etc car la wig était collée, et ensuite que la résine avait jaunie etc...
  - quand j'ai vu qu'elle était surprise je l'ai rassurée en expliquant que si ça la dérangeait ça s'enlevait facilement et que je pouvais répondre à toutes ses questions pour qu'elle y parvienne .
  - Les arrangements proposés par l'acheteuse étaient excessifs (ça ne valais pas la valeur de la réparation elle voulais faire du bénéfice plus qu'autre chose, , un papier à poncer et du dissolvant aurait suffit ça ne coûte pas 70€ )
  - La résine à jaunie, je ne l'ai pas constaté, aussi c'est probable car de la résine claire jaunie forcément et l'acheteuse savait qu'elle n'achetait pas du neuf.
  - Elle m'a incendiée en public, harcelée moralement en m'humiliant.
- la suite au message suivant